

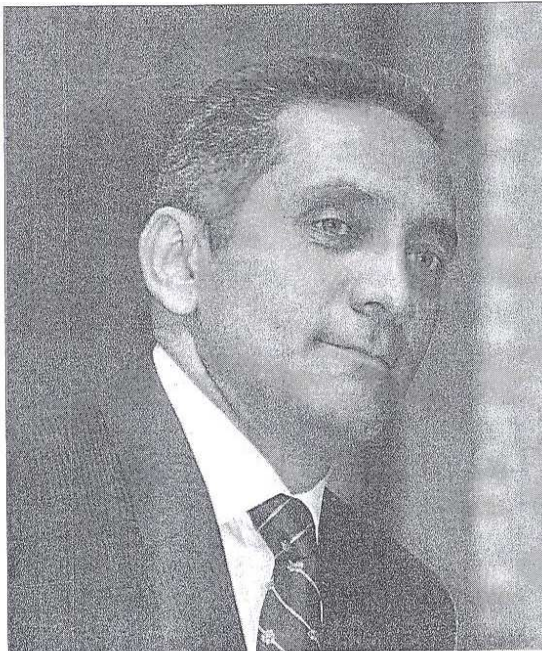
## Stratégie industrielle

# Elalamy obtient 3 milliards de DH par an!

- Un budget reconductible à introduire dans la prochaine loi de Finances

- Les premiers résultats de la compensation industrielle dans l'aéronautique

LE financement est le nerf de la guerre, surtout dans l'industrie. En homme de terrain, Moulay Hafid Elalamy, ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie numérique a très vite compris qu'il fallait augmenter les mesures d'accompagnement pour les entreprises. Elalamy était l'invité de la Fondation Attijariwafa bank qui vient de lancer un cycle de conférences économiques. La nouvelle stratégie d'accélération industrielle puise son financement dans un Fonds de développement industriel (FDI) doté de 20 milliards de DH d'ici 2020 (voir L'Economiste du 3 avril 2014). Le Fonds commence à prendre forme. «J'ai obtenu du Souverain un budget de 3 milliards de DH par an qui n'est pas base zéro. Cela implique que même les montants non utilisés durant un exercice seront reportés à l'année suivante», annonce Moulay Hafid Elalamy. S'y ajoute le Fonds Hassan II. A titre d'exemple, le secteur de la chimie, parachimie et pharmacie bénéficie d'un soutien à hauteur de 800 millions de DH. Le FDI ne sera opérationnel qu'à partir



«Nous nous inscrivons dans une logique d'accompagnement de l'informel et non de lutte pour ne pas tomber dans les mêmes travers de l'assainissement», explique Moulay Hafid Elalamy, ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie numérique (Ph. Archives de L'Economiste)

du 1er janvier 2015 avec la prochaine loi de Finances. Toutefois, le département de l'Industrie a déjà ouvert les consultations avec les opérateurs.

L'autre volet sur lequel Elalamy ne compte pas lâcher du lest est la hausse des importations et en particulier les accords

de libre-échange. «Sur certains sujets, les équilibres n'ont pas été respectés avec nos partenaires. Par conséquent, des intrusions ont érodé petit à petit notre tissu industriel», regrette le ministre. En fait, le Maroc a fait des accords de libre-échange quelque chose de livresque alors que nos concurrents trouvent le moyen d'attaquer des marchés et déstructurer nos tissus économiques. Justement, l'une des premières décisions prises par le département de l'Industrie aura été de commencer à mettre des barrières protectrices pour des filières en difficulté. En quelques mois, Elalamy a signé 6 mesures de sauvegarde notamment pour l'insuline et la rame de papier. Techniquement, l'acte est simple en lui-même mais les réactions de l'OMC ne tardent pas à venir. «Le Maroc ne prendra pas le

risque d'avoir une mauvaise image pour protéger une ou 10 entreprises. Cependant, la panoplie de moyens de protection de notre économie est importante». Le pays ne veut pas s'inscrire dans une logique de sur-protection d'industries qui ne sont pas mises à niveau mais de rééquilibrage des règles du jeu.

### Zone industrielle: 23 signatures pour y arriver

LA stratégie de développement des zones industrielles n'a toujours pas été optimale. Plusieurs plateformes ont été construites sans de véritables études sur les besoins des industriels. S'y ajoute une lourdeur administrative très contraignante. «Pour s'installer dans une zone industrielle hors TFZ, 23 signatures sont nécessaires», regrette Elalamy. Le ministre Rniste compte totalement changer les façons de faire en mettant l'accent sur les plateformes locatives. Dans ce sens, 1.000 hectares seront mobilisés auprès des Domaines. Le département de l'Industrie vient également d'obtenir 143 hectares des Habous situées entre Tit Mellil et Médiouna à Casablanca. Cette superficie relevée du patrimoine habous (Wakf) dédié à la Mosquée Hassan II. Vendredi dernier, une réunion s'est tenue en présence du wali du Grand Casablanca, Khalid Safir pour peaufiner les derniers détails. □

Les premiers résultats de la nouvelle stratégie commencent déjà à tomber, en particulier en matière de compensation industrielle. Le ministère est en négociation avec Aéroliia, un spécialiste de l'aéronautique pour l'installation d'une usine au Maroc. L'opérateur devrait ramener dans ses valises 6 autres entreprises pour la création d'au moins 400 emplois, voire un millier. Cette démarche rentre également dans la logique de création d'un écosystème et donc d'un tissu industriel intégré. La méthode augmente la valeur ajoutée et limite les risques de volatilité des investissements mais également des clients. Dans ce sens, le ministre et l'Amica (Association marocaine pour l'industrie et le commerce automobile) sont allés en prospection auprès d'un équipementier européen. Cette initiative a été conclue par le passage de plusieurs commandes auprès d'entreprises marocaines. □

Ilham BOUMNADE





# Les trois grandes banques jouent le jeu



• Une convention signée avec le ministère de tutelle

• Allègement des sûretés, taux bonifiés et fluidité dans la prise de décision... les engagements

**L'**UNE des principales difficultés rencontrées par les entreprises est sans aucun doute l'accès au financement. Les banques resserrent le robinet depuis un bon moment. Cet aspect a requis une attention particulière dans la nouvelle stratégie industrielle. «Nous avons signé une convention avec les trois grandes banques de la place pour accompagner davantage les industriels», annonce Moulay Hafid Elalamy, ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie numérique. L'accord vise à faciliter l'accès au financement à des conditions avanta-

### Warning de Kettani sur les délais de paiement!

«**L**ES délais de paiement se sont rallongés pour atteindre une moyenne de 6 mois», regrette Kettani. Pour le président d'AWB, cette situation étouffe financièrement les entreprises. L'Etat est le premier mis en cause. La loi sur les délais de paiement n'a apporté aucune amélioration dans ce sens. Les efforts déployés par le département des Finances ne sont pas suffisants pour remédier à cette situation. Les retards impactent les banques dans la mesure où elles ont l'obligation de provisionner les créances au-delà de 60 jours. Ainsi, le retard de paiement conduit à un effet avalanche sur l'ensemble des intervenants dans le tissu économique. □

geuses. «Les autres banques sont invitées à rejoindre la locomotive pour l'accompagnement du financement de l'industrie», confie Mohamed Kettani, président du groupe Attijariwafa bank et vice-président du GPBM. Le premier volet porte sur l'allègement des sûretés requises pour les prêts. Elles devraient se limiter à celles liées au projet. Les banques s'engagent également à fluidifier la prise de décision pour plus de réactivité. Le principal apport porte sur la réduction du coût du financement.

Cette volonté se traduit par une bonification par rapport aux taux standards. Cela consiste en une réduction de la prime de risque selon la catégorie de chaque entreprise. La convention n'a pas spécifié sur un taux d'intérêt précis. Cela est logique puisque le taux dépend de l'analyse de la situation au cas par cas. Le ministère aura un regard sur les conflits entre banquiers et in-

dustriels. «En termes de taux d'intérêt, nous nous sommes engagés à ouvrir nos livres au ministère de l'Industrie et à la banque centrale», souligne Kettani.

Aujourd'hui, Attijariwafa bank négocie déjà des bonifications avec certains clients pour leur projet d'extension de capacité ou de modernisation des outils de production.

Pour les professionnels, le non-soutien des banques à l'industrie découle d'une mauvaise perception. Le poids des encours

alloués à l'industrie est de 18,1% du total des engagements des banques, par rapport à un poids de 14% dans le PIB. Le durcissement des conditions d'octroi de crédit est surtout dû à l'augmentation des créances en souffrance. A fin mars, elles ont atteint plus de 46 milliards de DH pour un taux de 7,5% contre 3% auparavant. Cette situation incite les banques à réduire leur risque. Le financement de l'industrie ne peut reposer uniquement sur les épaules des banques.

«Autant les établissements de crédit ont fait beaucoup d'avancée en matière de financement, le marché des capitaux n'est pas encore à la mesure des attentes», tient à préciser Kettani. Le développement du marché des capitaux devient nécessaire pour arriver à une véritable accélération industrielle. □

I.L.B.